



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Par rapport à l'ensemble régional, les contrats à durée indéterminés sont sous-représentés dans les secteurs cadre de vie-technique et juridique. Toutefois, ce type contrat reste majoritaire.



Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



Secteur santé

Cabinets dentaires

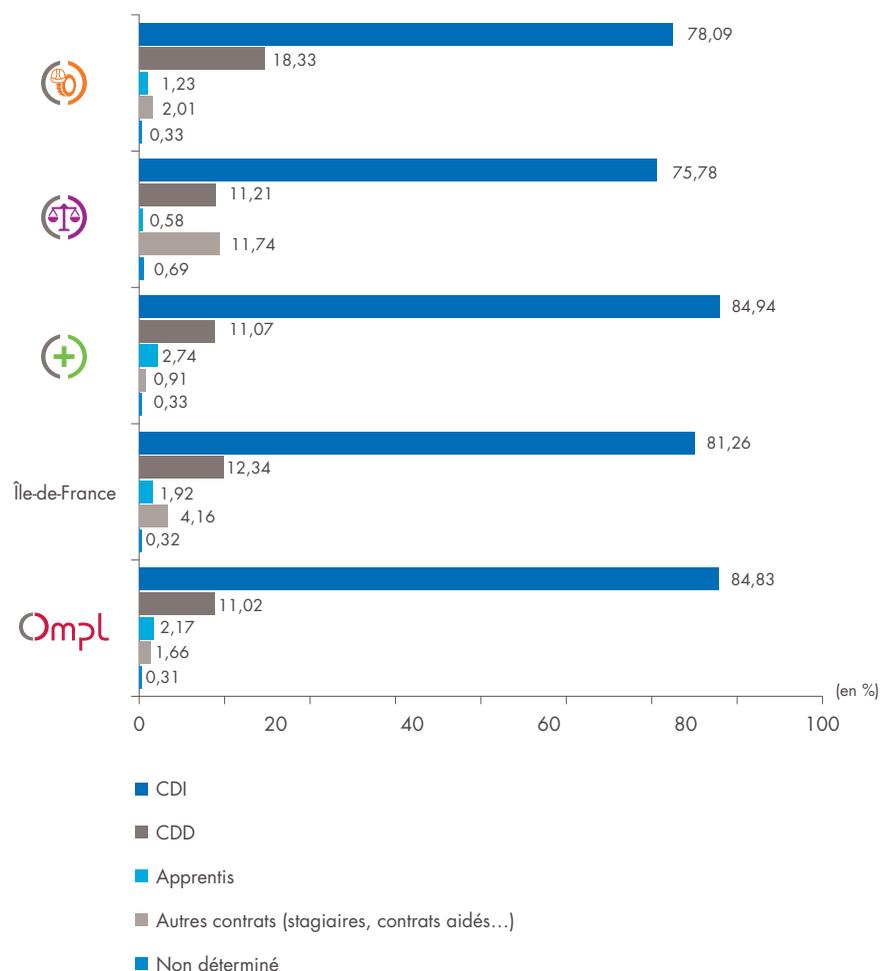
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



ND: non déterminé pour cause de secret statistique.



CDI: CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- La branche des cabinets de géomètres est celle qui a le plus souvent recours au CDI. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur.
- Les cabinets d'avocats se distinguent de l'ensemble des autres branches par un recours accru aux contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, les cabinets dentaires et les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

| Branches professionnelles | CDI | CDD | Apprentis | Autres contrats ¹ | Non déterminé ² |
|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------|------------------------------|----------------------------|
| Branche des cabinets de géomètres | 78,09 % | 18,33 % | 0,47 % | 2,01 % | 0,33 % |
| Branche des cabinets d'avocats | 75,38 % | 21,78 % | 5,36 % | 1,94 % | 0,44 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 87,07 % | 6,62 % | 0,67 % | 0,95 % | ND |
| Branche des cabinets de géomètres | 84,48 % | 9 % | 4,65 % | 5,84 % | ND |
| Branche des cabinets d'avocats | 87,76 % | 6,81 % | 0,47 % | 0,78 % | ND |
| Branche des cabinets d'avocats | 75,78 % | 11,21 % | 0,58 % | 11,74 % | 0,69 % |
| Branche des cabinets d'avocats | 85,85 % | 9,43 % | ND | ND | 4,72 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 73,71 % | 11,38 % | 0,70 % | 13,79 % | 0,42 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 81,97 % | 11,92 % | ND | 4,62 % | 1,49 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 88,88 % | 9,72 % | ND | ND | 1,40 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 84,94 % | 11,07 % | 2,74 % | 0,91 % | 0,33 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 85,15 % | 13,13 % | 0,10 % | 0,96 % | 0,67 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 86,79 % | 11,91 % | 1,07 % | ND | 0,23 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 87,61 % | 10,15 % | 0,15 % | 1,82 % | 0,27 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 83,21 % | 10,11 % | 5,83 % | 0,71 % | 0,15 % |
| Branche des cabinets de géomètres | 78,35 % | 14,98 % | 4,20 % | 0,85 % | 1,61 % |
| Île-de-France | 81,26 % | 12,34 % | 1,92 % | 4,16 % | 0,32 % |
| Ompl | 84,83 % | 11,02 % | 2,17 % | 1,66 % | 0,31 % |

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

2. Salariés qui n'ont pas été affectés à une région.